

BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros - 26 avenue Michelet - CS 90045 - 93 582 Saint-Ouen Cedex - R.C.S. Bobigny 341 911 790
Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG.

Offre de remboursement*

Visuel non contractuel

*Du 15/05/2023 au 31/07/2023 inclus,
Siemens vous rembourse 10% ou 15% sur
une sélection de tables de cuisson et hottes. **



**Offre limitée aux 2000 premiers participants, voir références et modalités au dos ou en scannant le QR code.

10%
ou 15%
remboursés*

Siemens Electroménager

SIEMENS

Règlement de l'opération n° 23643
« 10 % ou 15 % remboursés sur une sélection de tables de cuisson et hottes Siemens »
Offre limitée aux 2000 premiers participants.

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « 10 % ou 15 % remboursés sur une sélection de tables de cuisson et hottes Siemens » (Ci-après « l'Opération »). Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté **entre le 15/05/2023 et le 31/07/2023 inclus**, un ou plusieurs appareils électroménagers neufs parmi la liste de références ci-dessous détaillée chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;
- S'être fait livrer le(s) produit(s) électroménager(s) concerné(s) par l'Opération à une adresse située en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation

- ACHETEZ ou COMMANDEZ simultanément en France métropolitaine ou dans les DROM-COM ou à Monaco un ou plusieurs appareils électroménagers neufs Siemens parmi la liste de références ci-dessous détaillées **entre le 15/05/2023 et le 31/07/2023 inclus** chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;

Catégorie de produits	Références concernées par l'offre	Montant remboursé
Tables de cuisson	ED711FQ15E - ED851FQ15E - EX875LX67E - EZ977KZY1E	10 %
Tables de cuisson	ED777FQ25E - EX651FEC1M - EX677FEC5E - EX677NYV6E EX807NX68E - EX851FEC1M - EX877LX57E - EX877NVV6E EX877NX68E - EX878LYV5E	15 %
Hottes	LC97BHP55 - LC98KLR62S - LD88WMM66	15 %

- RENDEZ-VOUS SUR LE SITE <https://odr-cuisson-maijuillet2023.offre-promotionnelle.fr> au plus tard **le 15 août 2023 inclus**, afin de vérifier le compteur de participation.

Offre réservée aux 2000 premiers participants (l'inscription en ligne faisant foi).

- COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE en renseignant vos coordonnées personnelles et bancaires IBAN/BIC et la référence du/des produit(s) acheté(s) qui bénéficie(nt) de l'Opération. Pour chaque appareil, renseignez également la référence E-NR (composée de lettres/chiffres) figurant sur la plaque signalétique qui se trouve à l'intérieur ou au dos de votre produit. Pour vous aider à localiser la plaque signalétique de votre produit, rendez-vous sur : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/nos-services/aide-en-ligne/plaque-signalétique>
Si vous ne disposez pas encore de votre/vos appareil(s), vous pourrez les indiquer ultérieurement sur votre dossier imprimé.

ASTUCE : pensez à relever la référence E-Nr de chaque produit, figurant sur la plaque signalétique, avant leur installation dans les meubles.

- REPONDEZ AUX QUESTIONS posées sur votre expérience d'achat.
- VALIDEZ votre bulletin d'inscription-participation et imprimez-le.

Règlement de l'opération n° 23643 suite

- JOIGNEZ les pièces suivantes :

Si vous avez acheté vos appareils électroménagers chez un cuisiniste :

- Votre bulletin d'inscription-participation dûment complété avec l'ensemble des mentions précitées. Si vous n'aviez pas indiqué le numéro E-NR du/des appareil(s) lors de votre inscription en ligne, veuillez le reporter sur votre dossier papier.
- Le bon de commande ou email de confirmation émis **entre le 15/05/2023 et le 31/07/2023 inclus** sur lequel vous entourez impérativement la date d'achat/commande, l'enseigne, les prix TTC, ainsi que la référence du/des produit(s).
- Une copie de votre facture (ou ticket de caisse) émise et entièrement acquittée **entre le 15/05/2023 et le 31/10/2023**, sur laquelle vous entourez impérativement la date d'achat, l'enseigne, les prix TTC, ainsi que la référence du/des produit(s).

Conservez l'original à titre de garantie. Les justificatifs sont conservés pour la durée nécessaire à l'étude de votre demande d'inscription et seront supprimés au maximum dans les 3 mois suivant l'étude de votre demande.

Si vous n'avez pas acheté vos appareils électroménagers chez un cuisiniste :

- Votre bulletin d'inscription-participation dûment complété avec l'ensemble des mentions précitées. Si vous n'aviez pas indiqué le numéro E-NR du/des appareil(s) lors de votre inscription en ligne, veuillez le reporter sur votre dossier papier.
- Une copie de votre facture (ou ticket de caisse) émise et entièrement acquittée **entre le 15/05/2023 et le 31/07/2023**, sur laquelle vous entourez impérativement la date d'achat, l'enseigne, le prix TTC, ainsi que la référence du/des produit(s). Conservez l'original à titre de garantie. Les justificatifs sont conservés pour la durée nécessaire à l'étude de votre demande d'inscription et seront supprimés au maximum dans les 3 mois suivant l'étude de votre demande.
- Si vous n'avez pas reçu votre/vos appareil(s) et votre facture avant le 31/07/2023, il est impératif de fournir un justificatif (bon de commande ou email de confirmation de la part de votre revendeur) attestant de la commande effectuée **entre le 15/05/2023 et le 31/07/2023** ; dans ce cas, la facture doit être émise et entièrement acquittée **entre le 15/05/2023 et le 31/10/2023**.

- ENVOYEZ le tout suffisamment affranchi **avant le 15/11/2023 minuit** (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OPERATION HOTTES TABLES SIEMENS 2023 - OPERATION 23643 - CS5004 -13748 VITROLLES CEDEX

En raison du compteur en ligne, aucune participation par courrier sans inscription préalable sur la plateforme en ligne ne sera acceptée.

Le participant doit avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les dispositions. Il devra également accepter et se conformer aux instructions des conditions générales d'utilisation du site internet.

5. Conditions générales

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de six (6) à huit (8) semaines environ à réception et validation de votre dossier complet et conforme. Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le(s) même(s) appareil(s). Frais de participation non remboursés. En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du/des appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc.). Si le Participant achète une table de cuisson et une hotte éligibles à l'Opération, il est possible de cumuler les remboursements si et seulement si l'achat de ces appareils a été simultané c'est-à-dire achetés le même jour, chez un même revendeur et figurant sur le même bon de commande et même facture. Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même IBAN/BIC). Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. BSH Electroménager se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés. Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé.

Règlement de l'opération n° 23643 suite

Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Données personnelles

Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, située 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr

Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/juridique/politique-protection-des-donnees>

Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription indiqué en bas du mail que vous avez reçu ou en cliquant directement sur [ce lien](#)

Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents.

Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez consulter la FAQ de l'offre :

<https://odr-cuisson-maijuillet2023.offre-promotionnelle.fr/faq> ou consulter le site internet

<https://conso.highco-data.fr> ou contacter **notre hotline au 09 80 10 81 14** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi (9h-12h / 14h-18h - 17h30 le vendredi).

Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/>